



Jacques HERVÉ
(1913)

Une grande figure de notre Ecole Française de Tannerie, et de cette profession tout entière vient de s'éteindre à l'âge de 78 ans après une vie humaine et professionnelle particulièrement remarquable.

Il sortit de notre Ecole en 1913.

Jusqu'à la fin de sa vie active, il fut un membre assidu et efficace de son Conseil d'Administration. Il aimait sa vieille Ecole, et lui apportait fréquemment les fruits de sa solide expérience, en particulier, en qualité d'examineur des projets de fin d'étude. Sa joyeuse camaraderie était connue de tous anciens, et aussi de beaucoup de jeunes.

Sur le plan de la tannerie, il était universellement connu. Au sein d'une profession si éprouvée, il sut, non seulement survivre, mais maintenir et développer une fabrication de cuir à semelles de haute qualité traditionnelle dont son Entreprise reste un des rares et plus important représentant.

Sur le plan syndical, il fit également valoir son activité inoubliable :

- Membre du Comité Directeur du Syndicat Général des Cuirs et Peaux de France ;
- Membre de nombreuses Commissions de ce Syndicat, en particulier de celle des cuirs verts ;
- Premier Vice-Président de la Cour d'Arbitrage du Conseil National du Cuir ;
- Ancien Président de l'Union des Tanneurs de Château-Renault ;
- Ancien Président du Syndicat des Tanneurs de Touraine, etc.

Aucun membre de ces Organismes n'a oublié ses interventions incisives, pleines de bon sens et non conformistes quand elles n'avaient pas lieu de l'être. Il apportait à ces réunions les bienfaits d'une expérience dans tous les domaines professionnels, expérience démontrée par la réussite de sa propre entreprise.

Il ne faut pas oublier qu'il fut en matière forestière un technicien averti, d'autant plus qu'il avait la nécessité de se procurer chaque année des tonnages importants d'écorces de chêne ; il sut ainsi acquérir une grande compétence, au point qu'il se mit à exploiter lui-même un important domaine forestier près de Château-Renault.

Il ne faut pas oublier non plus la carrière militaire de Jacques HERVE.

Combattant des deux guerres, il fut décoré de la Croix de Guerre et promu Officier de la Légion d'Honneur.

Il conquiert successivement tous ses grades, dans l'artillerie et termina la dernière guerre comme Chef d'Escadron.

L'esprit militaire, qu'il avait profondément assimilé, guidait beaucoup son comportement, même professionnel. Il avait un profond respect de l'uniforme tant militaire qu'ecclésiastique et une de ses boutades favorites était « l'Uniforme cela garde, et cela protège ».

Les vertus civiques de Jacques HERVE se sont également manifestées à maintes reprises, en particulier comme Maire de Château-Renault de 1936 à 1944 pendant la période particulièrement délicate de l'occupation.

Mais ce qui reste inoubliable c'est l'Homme :

Activité débordante, d'un caractère toujours enjoué, mais sachant être sévère quand il le fallait, toujours original, érudit dans les domaines les plus divers, il ne pouvait laisser personne indifférent.

Ses amis furent innombrables, et quand on avait parlé de « Jacques » il était inutile d'ajouter son patronyme.

D'une grande probité intellectuelle, sa personnalité restera gravée dans le souvenir de ses nombreux amis, et constituera pour l'avenir des jeunes un exemple qui ne vieillira jamais.

Jacques HERVE aimait les Jeunes et gardait toujours l'esprit jeune, aussi lorsqu'on lui proposa de créer l'Association Régionale des Anciens Elèves de notre Ecole, il donna spontanément son accord, fit de la propagande pour la réussite de cette création et ne manqua jamais une réunion.

Il aimait particulièrement évoquer notre réunion des « 24 Heures au Mans » où, malgré une foule estimée à l'époque à plus de 200 000 personnes, nous étions arrivés à déjeuner tous à la même table malgré la cohue invraisemblable qui régnait dans ce restaurant, où une centaine de personnes se battaient pour avoir une table.

A son Fils, à sa Famille, à tous ses Collaborateurs qui étaient des amis, nous renouvelons toutes nos affectueuses condoléances.

R.L.